

CONSEIL COMMUNAL CENTRE

RELEVÉ DE DECISIONS REUNION RESTREINTE DU 7 SEPTEMBRE 2017

- Point sur les travaux au square Pineau

Tout doit être terminé pour le 21 septembre en ce qui concerne les jeux, la pose de bancs et les cheminements. Les membres du Conseil Communal souhaiteraient que le boudrome soit également réalisé pour la manifestation du 7 octobre.

Les services de la Ville doivent vérifier la possibilité de ne pas impacter le budget 2017 du Conseil Communal Centre du montant de ces travaux dans la mesure où ceux-ci avaient été programmés et validés budgétairement pour l'année 2016.

- Soirée du 7 octobre 2017 au Square Pineau

Pour rappel, cette manifestation est co-construite par le Conseil Communal, le Centre Animation Jeunesse et le Comité de Quartier Poste-Mairie. Elle doit être un événement intergénérationnel et ouvert à tous.

5000 € ont été accordés par le Conseil Communal Centre pour financer cette opération : 4000 € pour le CAJ en ce qui concerne les animations, 1000 € pour le Comité de Quartier Poste Mairie pour le repas.

Le Conseil Municipal doit valider cette subvention lors de sa séance du 11/09/2017.

Un certain nombre de points reste à finaliser notamment l'accessibilité à un point d'eau et des branchements électriques. Une visite doit être programmée sur place avec les services techniques de la ville pour dégager les possibilités offertes.

En cas d'intempérie, il est convenu par les membres du Conseil Communal Centre qu'il sera préférable d'annuler plutôt que de se rabattre sur l'espace Mozart.

En terme de communication, un flyer doit être réalisé par le Service Communication de la Ville dans le but d'informer les riverains. 3000 flyers sont envisagés et seront distribués le 28/09/2017 par les bénévoles du Comité de Quartier Poste-Mairie. En parallèle, le Talence Mag informera de l'organisation de cet événement dans sa publication du mois d'octobre qui sera distribuée le 24/09/2017.

Une réunion interne est prévue le 22/09/2017 en Mairie de Talence afin de coordonner et d'aborder les dernières modalités de communication et d'organisation. Il est acté par l'ensemble des membres du Conseil Communal, dans un souci d'organisation, que le flyer mentionnera le fait que les personnes souhaitant participer à la manifestation devront au préalable s'inscrire pour réserver une place au repas.

- Questions diverses

- Il est confirmé par Monsieur GOYER, suite à une question d'un des membres du Conseil Communal, que le cinéma Gaumont va changer d'exploitant pour devenir un cinéma UGC.

En ce qui concerne la future Ecole Municipale de Musique qui sera située à proximité, il est rappelé la volonté de la ville sur ce dossier :

1 – Vente de la Médoquine

2 – Construction de l'Ecole Municipale de Musique

Concernant la construction, il est reconnu l'existence d'une difficulté technique mais que celle-ci est en cours de résolution et que le projet n'est en rien arrêté.

- La construction des Halles du centre-ville doit débiter et les membres du Conseil Communal Centre font remonter une suggestion émanant de Talençais : de proposer une ouverture en soirée des Halles.